



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 32 - FEVRIER 2014**

# SOMMAIRE

## **Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France**

Décision N °2014057-0002 - Délégations de signature en matières spécifiques - 26  
février 2014 ..... 1

## **Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi**

Arrêté N °2014032-0006 - Arrêté n °2014-003 portant subdélégation de signature  
de  
Monsieur Laurent VILBOEUF, Directeur régional des entreprises, de la concurrence  
de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France en matière  
d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de  
l'Etat, pour l'unité territoriale de Seine et Marne (UT77) ..... 6





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Décision n ° 2014057-0002**

**signé par**  
**Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France**

**le 26 Février 2014**

**Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile- de- France**

Délégations de signature en matières  
spécifiques - 26 février 2014

## DÉCISION

### **Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,**

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce ;
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 3 janvier 2013 ;

### **Décide**

Sur proposition du Directeur général par intérim,

#### **ARTICLE 1 – DELEGATION RELATIVE AUX ACCORDS D'INDEMNISATION DES ASSURANCES**

De donner délégation de signature à Jean-Luc NEYRAUT, Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, à effet de signer les accords d'indemnisation des compagnies d'assurances.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Jeanne-Marie DUMON, Directeur, adjoint au Directeur général adjoint chargé de l'administration générale, dans les mêmes conditions.

#### **ARTICLE 2 - DELEGATIONS DE SIGNATURE EN MATIERE IMMOBILIERE**

**1.** De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, Directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer les actes suivants :

- conventions d'occupation consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer annuel est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) ;
- baux et autres conventions d'occupation pris par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France dont le loyer annuel est inférieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges) ou, après accord du Bureau de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, lorsque le loyer annuel est supérieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges) ;
- demandes et déclarations en matière d'urbanisme : déclaration de travaux, de changement de destination, demande de permis de construire, de démolir, d'aménager ;
- demandes d'autorisations administratives et déclarations prévues par le code de l'urbanisme, le code de la construction et de l'habitation, le code du patrimoine et le code de l'environnement ;
- déclarations fiscales en matière immobilière ;
- actes liés aux procédures d'expropriation et de préemption ;
- déclarations d'ouverture et de fin de chantier ;
- actes concourant à l'exécution des marchés de travaux : ordre de services, réception des travaux, application et levée des pénalités.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Pierre-Lionel BREVINION, Directeur adjoint du patrimoine et de l'immobilier, dans les mêmes conditions.

**2.** De donner délégation de signature à Jean DESTRIKATS, Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures à effet de signer les conventions d'occupation temporaire consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) portant sur les locaux du pôle Friedland (siège et annexes) pour des occupations d'une durée inférieure à 30 jours ;

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Karine MICHEL, responsable du pôle Gestion Friedland, dans les mêmes conditions.

**3.** De donner délégation de signature à Geoffroy SOULEZ, Directeur des services généraux, à effet de signer les conventions d'occupation temporaire consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) portant sur les locaux du pôle Bourse, de Tocqueville, de Champperret et de Guyancourt, pour des occupations d'une durée inférieure à 30 jours.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Thierry SERANE pour le pôle Bourse, à Olivier ROBERT pour les pôles Champperret et Guyancourt.

**4.** De donner délégation de signature aux agents ci-après dénommés, à l'effet de pouvoir signer, dans le respect des tarifs et des conventions-type dûment établis à cet effet, les conventions portant location de salles situées dans les locaux définis dans le tableau ci-après, pour des occupations d'une durée inférieure ou égale à 5 jours.

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Locaux concernés par la location de salles
		Nom	Fonction	
<b>Chambres d'industrie et de commerce départementales</b>				
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental CCID Paris	Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 2, place de la bourse Paris 2°
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental CCID Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés aux 21, 23-25, avenue de Paris à Versailles
France MOROT-VIDELAINE	Directeur général délégué départemental CCID Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 191, avenue Paul-Vaillant Coutrier à Bobigny
Loïc CHOUIN	Directeur général délégué départemental CCID Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 8, place Salvador Allende à Créteil
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental CCID Val-d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD	Locaux CCI situés au 35, boulevard du port à Cergy

**ARTICLE 3 - DELEGATIONS DE SIGNATURE RELATIVES AUX ATTESTATIONS VISEES A L'ARTICLE R 3332-4-1 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE**

De donner délégation de signature aux agents suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les attestations délivrées à l'issue de la formation des exploitants de débits de boissons et prévues à l'article susvisé :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Claudine DAGNET	Directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Mme Odile JARRY	Directeur adjoint au DGDD
Didier BOUVELLE	Directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Christian BOYER	Adjoint au DGDD
Laurent TRILLES	Directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Marc-André DEMETZ	Directeur adjoint au DGDD
France MOROT-VIDELAINE	Directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Alain BEAUMONT	Directeur adjoint au DGDD
Loïc CHOUIN	Directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Laurence AVELINE-BAILLY	Directeur adjoint au DGDD
Bernard CAYOL	Directeur général délégué départemental de la CCI Val d'Oise	Odette de AZEVEDO	Directeur adjoint au DGDD

#### ARTICLE 4 - DELEGATIONS DE SIGNATURE EN MATIERE DE DEPOT LEGAL

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions à effet de signer tout acte nécessaire aux formalités du dépôt légal :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Pascal MORAND	Directeur général adjoint chargé des études et de la mission consultative	Anne GALITZINE	Directeur chargé de la programmation de la DGA EMC
Jean-Claude SCOUPE	Directeur général adjoint chargé de l'appui aux entreprises	Christophe PERRET	Chargé de mission
Olivier BEAUNAY	Directeur de la communication		
Bernard RAMANANTSOA	Directeur général d'HEC Paris	Olivier MOREAU	Secrétaire général
Edouard HUSSON	Directeur général d'ESCP-EUROPE	Pierre KOCH	Secrétaire général
Dominique PERRIN	Directeur général de l'ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	Secrétaire général
Anne STEFANINI	Directeur de NOVANCIA	Thierry ARNAUD	Secrétaire général
Jean DESTRIKATS	Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures		

#### ARTICLE 5 - DELEGATION RELATIVE A LA GESTION ET AU DEPOT DES MARQUES

De donner délégation de signature à Evelyne RIGODANZO, Directeur juridique, à effet de signer tout acte y compris les actes de procédure relatifs au dépôt et à la gestion des marques de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France soit directement soit par l'intermédiaire d'un mandataire.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Micheline FERRAN, Responsable du service propriété intellectuelle et gestion des marques, dans les mêmes conditions.

#### ARTICLE 6 - DELEGATIONS RELATIVES AUX DOCUMENTS DU COMMERCE INTERNATIONAL

De donner délégation de signature aux agents dont les noms suivent à effet de signer les certificats d'origine, factures, légalisations, carnets de passage en douane ATA et tout autre document nécessaire au commerce international que la direction chargée des actions internationales et européennes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France est habilitée à délivrer en vertu des lois, règlements, conventions internationales et accords entre les chambres de commerce et d'industrie :

NOM	FONCTION
Gilles DABEZIES	Directeur général adjoint chargé des actions internationales et européennes
Georges FISCHER	Directeur réseaux et partenariats internationaux
Jean-Luc FERLANDE	Adjoint au directeur mission appui et conseil
Luc DARDAUD	Responsable du département FCE
Xavier FETTER	Responsable Ingénierie technique et réseaux
Christina VIERA	Responsable délivrance des formalités
Frédéric HENRI	Responsable réclamations ATA
Christèle LEMANAC'H	Conseiller en Formalités
Daniëtte JASEMIN	Conseiller en Formalités
Asnia BENYAHIA	Conseiller en Formalités
David MALEDON	Conseiller en Formalités
Audrey ALILI	Conseiller en Formalités
Emilie JOYEUX	Conseiller en Formalités
Nadjia PERRIN	Conseiller en Formalités
Romain DAUGERON	Conseiller en Formalités
Patricia FARESCOUR	Conseiller en Formalités
Raphaël GEORGIN	Conseiller en Formalités
Linda AGON	Conseiller en Formalités
Christine TISCHER	Conseiller en Formalités
Frédéric MOROT	Conseiller en Formalités
Mohamed REGGAD	Conseiller en Formalités
Cyrielle PONCY	Conseiller en Formalités
Isabelle PERROT	Conseiller en Formalités
Suzanne GOMEZ	Conseiller en Formalités
Olivier BARRET	Conseiller en Formalités
Jacques REYNAUD	Conseiller en Formalités
Karim BENTHAMI	Conseiller en Formalités

#### **ARTICLE 7 - DELEGATION DE SIGNATURE RELATIVES AUX DEMANDES D'IMMATRICULATION DE VEHICULES**

De donner délégation de signature à Geoffroy SOULEZ, Directeur des services généraux, à effet de signer les demandes d'immatriculation de véhicules et la délivrance des cartes grises pour l'ensemble des véhicules appartenant à la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

#### **ARTICLE 8 - DELEGATION EN MATIERE D'APPRENTISSAGE**

De donner délégation de signature à Thierry LAURENT, Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage, dans la limite de ses attributions, à effet de signer les décisions d'enregistrement, de refus et de retrait d'enregistrement des contrats d'apprentissage.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Dominique RABILLER, Responsable du pôle production, dans les mêmes conditions.

#### **ARTICLE 9 - DELEGATION EN MATIERE DE CONVENTIONS DE FORMATION CONTINUE**

De donner délégation de signature à Thierry LAURENT, Directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage, à l'effet de signer les conventions de formation continue, relevant notamment de l'article L6313-1 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Isabelle BRILLANT, Responsable du département supports, dans les mêmes conditions.

#### **ARTICLE 10 - DELEGATIONS DE SIGNATURE EN MATIERE DE CERTIFICATION CONFORME**

1. De donner délégation de signature à Jean DESTRIKATS, Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures, pour la certification conforme des procès-verbaux d'assemblée générale, de bureau et des décisions signées par le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ;

2. De donner délégation de signature à Valérie HENRIOT-LE METAYER, Directeur des finances et du contrôle de gestion pour la certification conforme des copies des rapports des commissaires aux comptes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, des copies du DC7 et à effet de signer toute réclamation précontentieuse ou gracieuse auprès de l'administration fiscale, ainsi que les reçus fiscaux en cas de dons.

#### **ARTICLE 11 - DELEGATIONS DE SIGNATURE DES AVIS REQUIS PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIERE DE DEMANDES DE NATURALISATION**

De donner délégation à Jean DESTRIKATS, Secrétaire général aux affaires institutionnelles et aux relations extérieures, à l'effet de signer les avis de la CCI Paris – Ile-de-France se rapportant aux demandes de naturalisation de commerçants ou de chefs d'entreprises commerciales, tel que requis par les pouvoirs publics au titre de la réglementation en vigueur.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation de signature est donnée dans les mêmes conditions à Patrick POCHE, Responsable du pôle représentations extérieures et activités réglementées.

\*\*\*

Les présentes délégations prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle de la présente mandature.

Elles annulent et remplacent celles précédemment données dans le même domaine.

Fait à Paris, le 26 février 2014

  
Pierre-Antoine GAILLY



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014032-0006**

**signé par**  
**Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de**  
**l'emploi d'Ile- de- France**

**le 01 Février 2014**

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de**  
**l'emploi**

Arrêté n °2014-003 portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF, Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'État, à l'unité territoriale de Seine et Marne (UT77)

PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

**ARRETE n°2014-003**

Portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF,  
Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de  
l'emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses  
imputées sur le budget de l'Etat

VU l'arrêté préfectoral n°2013004-0010 du 4 janvier 2013 modifié par arrêté le 14 décembre  
2013, portant délégation de signature à Laurent VILBOEUF, directeur régional des  
entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-  
France en matière d'ordonnancement secondaire

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-  
de-France, préfet de Paris, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions y compris ceux  
relatifs à la prescription quadriennale, dans le cadre des programmes suivants :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102) ;
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;

Et dans la limite des attributions de l'unité territoriale de Seine-et-Marne à :

- Monsieur Dominique FORTEA-SANZ, responsable de l'unité territoriale,
- Monsieur Jean-Luc CATANAS, secrétaire général
- Madame Isabelle VIOT-BICHON
- Monsieur Michel de MONTFAUCON
- Monsieur Stéphane ROUXEL

## Article 2

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer tous actes liés à la commande publique et dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics sur les programmes :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102) ;
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;
- « Entretien des bâtiments de l'Etat » (n°309),
- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n°333)
- « Contribution aux dépenses immobilières » (n°723).

A :

- Monsieur Dominique FORTEA-SANZ
- Monsieur Jean-Luc CATANAS

## Article 3

La signature des personnes accréditées sera déposée auprès de la Direction régionale des finances publiques d'Ile de France.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

## Article 4

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, et les personnes mentionnées ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le **01 FEV. 2014**

Pour le Préfet et par délégation  
Le DIRECTEUR

  
Laurent VILBOEUF